

Note Méthodologique : Permis travaux en hauteur

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Document essentiel pour sécuriser les interventions exposant à un risque de chute.
- Encadre strictement les conditions d'exécution pour protéger opérateurs et personnel.
- Accompagnement spécialisé pour mettre en place et gérer efficacement le permis.
- Assure le respect des obligations réglementaires et optimise la prévention des risques.
- Secteurs concernés : bâtiment, industrie, maintenance, logistique; acteurs QHSE/chantier impliqués.

Point clé : Le permis est délivré par une personne habilitée, établi par écrit, accessible à tous, et renouvelé en cas de prolongation ou de changement des conditions.

Objectifs de la mission

- Formaliser et contrôler les conditions de réalisation sécurisée des opérations.
- Prévenir les accidents graves et incapacités professionnelles.
- Améliorer la coordination entre les intervenants et la préparation des travaux.
- Vérifier la disponibilité et l'état des EPI/EPC.
- Documenter l'ensemble des mesures préventives mises en œuvre.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic terrain et entretiens opérationnels – livrable : rapport de diagnostic détaillé.
- Revue documentaire et conformité réglementaire – livrable : rapport de conformité.
- Recommandations et plan d'action priorisé – livrable : plan d'action détaillé.
- Aide à la rédaction des documents types de permis et procédures associées.
- Formations complémentaires des équipes.
- Appui aux audits internes/externes – livrable : rapport de suivi et programme d'accompagnement.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial sur les travaux en hauteur

- Analyse du contexte, des risques spécifiques et des particularités du site.
- Visites terrain et interviews des responsables opérationnels.
- Résultat : compréhension des contraintes et rapport de diagnostic.

Étape 2 : Revue documentaire et analyse réglementaire

- Examen des procédures, fiches de poste, attestations de formation.
- Vérification de la conformité avec la réglementation nationale et européenne.
- Résultat : rapport de conformité et écarts priorités.

Étape 3 : Élaboration des recommandations et plan d’action

- Préconisations concrètes pour optimiser la gestion du permis et réduire les risques.
- Établissement d’un plan d’action détaillé et priorisé.
- Résultat : recommandations écrites et feuille de route.

Étape 4 : Accompagnement au déploiement et suivi

- Mise en œuvre des préconisations : formations, modèles de documents, support aux audits.
- Suivi personnalisé pour une efficacité pérenne.
- Résultat : dispositif déployé et rapport de suivi.

Planning / durée / jalons

Format & durée : Mission hybride (sur site pour diagnostic/formation; à distance pour analyses et suivi).
 Durée globale : de quelques jours à plusieurs semaines selon la taille, la complexité et la maturité de gestion des risques.

Phase	Format	Durée indicative	Jalons
Diagnostic initial	Présentiel (visites terrain)	Variable selon complexité	Rapport de diagnostic remis
Revue documentaire	Distanciel	Variable selon volume documentaire	Rapport de conformité validé
Recommandations & plan d’action	Hybride	Inclus dans l’enveloppe globale	Plan d’action priorisé remis
Déploiement & suivi	Présentiel + distanciel	Selon rythme de mise en œuvre	Documents types diffusés, formations réalisées, rapport de suivi/audit

Rôles & responsabilités

Client (employeur / chef de chantier)

- S’assurer des conditions de sécurité avant toute intervention (équipements, formation).
- Rédiger et faire délivrer le permis par une personne habilitée; le rendre accessible sur site.
- Fournir les documents existants et permettre les visites/entretiens terrain.
- Renouveler le permis en cas de prolongation ou de changement des conditions.

Consultant

- Réaliser le diagnostic, la revue documentaire et l’analyse réglementaire.
- Fournir recommandations, plan d’action, et modèles de documents.
- Assurer les formations et l’appui lors des audits internes/externes.
- Produire un reporting détaillé tout au long de la mission.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures internes relatives aux travaux en hauteur.
- Fiches de postes et attestations de formation des opérateurs.
- Plan de sécurité applicable au chantier/site.
- Liste des équipements utilisés (EPI/EPC) et informations sur leur état/disponibilité.
- Procédure d'urgence définie.
- Accès aux sites et interlocuteurs pour visites et interviews.
- Références réglementaires nationales et européennes applicables.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Permis délivré par une personne habilitée; document écrit accessible à tous les intervenants.
- Reporting détaillé assuré pendant la mission; appui aux audits internes et externes.
- Renouvellement du permis en cas de prolongation ou de modification des conditions.
- Format hybride de pilotage (présentiel/distanciel) pour concilier opérationnel et conformité.
- Alignement avec le Code du travail et les normes applicables aux travaux en hauteur.
- Risque en cas de non-conformité : accidents, sanctions administratives/pénales, arrêts de chantier.